



Programme de formation SEC-09 - Port du Harnais sur sites équipés et non équipés

Durée : 14 heures - 2 jours

Tarif : 710,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

Élargir les champs de compétences des collaborateurs.
Préserver la sécurité des collaborateurs selon le décret 2004-924.
Accéder en toute sécurité aux marchés de travaux sur sites non équipés où le port du harnais est obligatoire.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, ligne de vie) et sites non équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes, etc.).

Public visé

Toute personne amenée à utiliser un harnais même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

Prérequis

Avoir plus de 18 ans. Avoir une bonne condition physique, ne pas présenter de contre indications à la pratique du travail en hauteur et du port du harnais. Savoir lire et écrire le français. Être muni du matériel nécessaire.

Matériel nécessaire

Tenue de travail, chaussures de sécurité, harnais, casque avec jugulaires, gants.

Description

Théorie :

- sensibilisation aux chutes de hauteur,
- textes réglementaires européens et nationaux,
- droits et devoirs employeurs / employés,
- protection collective,
- protection individuelle (normes et obligations),
- force choc, facteur de chute, tirant d'air.

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1



Pratique :

- présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : harnais, système antichute, ancrages,
- vérification des EPI avant utilisation,
- réglage du harnais, test de suspension,
- déplacements avec longes doubles,
- maintien au travail,
- déplacements sur lignes de vie horizontales,
- parcours d'analyse des risques en hauteur,
- déplacement sur lignes de vie verticales (appréciation du vertige),
- utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage flexibles et rigides,
- réalisation de point d'ancrages temporaires et nœuds sur corde, installations de mains courantes, lignes de vie provisoires,
- mise en place des modes opératoires d'intervention en hauteur,
- atelier d'évacuation d'une personne suspendue avec évacuateur.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques : supports de cours.

Apports pratiques : atelier, mise en situation des stagiaires sur le chantier école, analyse et actions correctives.

Modalités d'évaluation et de suivi

Passage d'un test d'évaluation théorique pour l'obtention d'un visa d'aptitude pour le travail en hauteur.

Bilan et évaluation individualisée.

Profil du formateur

Formateurs expérimentés, spécialisés dans les travaux en hauteur.

Informations complémentaires

Recyclage préconisé tous les 3 ans : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs.

Les plus

Obtention d'un visa d'aptitude au travail en hauteur.

Stage limité à 6 personnes pour un suivi personnalisé des stagiaires.

Il existe également un premier niveau à cette formation sur sites équipés : [SEC-07](#)

Prochaines sessions

->> Date : 11/06/26 - 12/06/26 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390

->> Date : 03/09/26 - 04/09/26 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390

->> Date : 17/11/26 - 18/11/26 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390